

Horizons et débats

AZA
8044 Zurich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

L'esprit coopératif pour sortir de la crise

par Yvonne von Hunnius*

Les coopératives parviennent très bien à contenir les forces en jeu sur le marché – avec un esprit collectif et une intelligence indéniable du marché. Ceux qui, dans le contexte de la crise financière, cherchent des modèles de gestion durable seraient bien inspirés de regarder du côté des coopératives suisses.

Il n'en est pas question, ont déclaré les responsables de l'école de mode de Zurich qui ne souhaitent pas se voir dicter leurs programmes d'apprentissage ni leurs stratégies d'enseignement. L'école de mode et de design de Zurich (www.modeschule-zh.ch) est depuis 59 ans une véritable pépinière pour des jeunes qui ont la mode pour passion. Tout comme leurs enseignants. Pour préserver l'esprit qu'avait voulu y insuffler sa fondatrice Paula Brunn, l'école a été confiée en 1988 aux enseignantes. Toutes ne travaillent qu'à temps partiel, mais y investissent bien plus d'heures. Laura Jucker, directrice de l'école, annonce fièrement que l'école n'est jamais dans le rouge, qu'elle n'a aucune dette, y compris dans la situation de crise actuelle, et qu'elle n'est financée que par les frais d'inscription des élèves, qui sont actuellement 40.

«Nous avons toujours tenu à garder notre indépendance. Et nous voulions la préserver, y compris dans des périodes financièrement difficiles. Quand les moyens se font rares, il faut faire preuve de créativité. Les étudiantes ne doivent manquer de rien: Dans les salles de cours, on peut voir des ordinateurs et des machines à coudre à la pointe de la technique, et les tissus, les boutons, etc. ne doivent jamais manquer. Actuellement, la coopérative compte 13 sociétaires femmes et un homme. Ce n'est pas que les hommes ne soient pas les bienvenus mais, comme le dit Laura Jucker, «notre équipe féminine ne pourrait pas mieux fonctionner».

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le premier prix Nobel d'économie attribué à une femme soit en rapport étroit avec la philosophie coopérative. En 2009, la politologue américaine Elinor Ostrom a été distinguée pour ses études d'économie environnementale portant sur la bonne gestion de la propriété collective. Une coopération locale organisée par les intéressés pourrait être supérieure à une privatisation, affirme l'une de ses thèses. Elinor Ostrom a entre autre étudié dans son ouvrage



Consciente de sa responsabilité: la coopérative Dorfladen Versam gère le supermarché local et vend, dans la mesure du possible, des produits de la région. (photo mad)

le plus important («Governing the Commons») les coopératives suisses, qui existent dans notre pays depuis le XV^e siècle.

Après la fin de la guerre froide et le déclin du communisme traditionnel, les philosophies axées sur la collectivité ont été sorties du placard, dépoussiérées et remises sous le feu des projecteurs. La décision en octobre des Nations Unies de proclamer 2012 «année internationale des coopératives», contribuera sans nul doute beaucoup à ce regain d'intérêt. Les motifs invoqués pour cette décision renvoient notamment au contexte de la crise financière. Les coopératives ont grandement contribué à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois et à l'intégration sociale.

Pour le bien-être commun

Il n'en est pas question, ont déclaré les sociétaires de la cave viticole St. Jodern à Visperterminen (www.jodernkellerei.ch), au dessus de Viège. Ils refusaient que la bouteille de «Heida» soit vendue plus de 18 francs, et cela, bien que la totalité des bouteilles soient géné-

ralement écoulées avant qu'on ait pu répondre à toute la demande. Ce vin, issu des vignobles les plus hauts d'Europe, a conquis beaucoup d'adeptes ces cinq dernières années grâce à sa qualité et à un marketing intelligent. Pourtant, voici ce qu'a décidé l'assemblée des sociétaires: «La coopérative se porte bien. Et nous aussi, nous voulons pouvoir continuer à acheter notre vin préféré sans nous ruiner.»

Les coopératives s'efforcent d'obtenir le meilleur profit pour toutes les parties prenantes. Dans le village de vigneron de Visperterminen, on y est visiblement parvenu. Ce sont de tels exemples qui attirent à nouveau l'attention, en temps de crise, sur cette forme d'entreprise. Les coopératives en apportent la preuve: ensemble, nous faisons mieux!

La coopérative, un point d'ancrage

D'un point de vue historique, la coopérative traduit d'abord une idée libérale d'entraide: les commerçants, paysans et artisans se regroupaient sous le mot d'ordre «Un pour tous, tous pour un» pour acheter à meilleur prix

les marchandises et obtenir des conditions de crédit plus favorables. Depuis 150 ans, tous les secteurs de la société se sont appropriés cette idée. Les études révèlent que les périodes d'incertitude sociale voient la création d'un nombre particulièrement important de coopératives. Markus Gmür, directeur de recherches au *Verbandsmanagement Institut de Fribourg (VMI, www.vmi.ch)*, constate cette attractivité dans la situation actuelle.

«L'intérêt est grand. Mais nous ne discernons pas encore de tendance», affirme-t-il. Le dernier grand boum des coopératives dans les années 80 remonte déjà à un moment, et depuis les chiffres ont chuté. Le dernier recensement des entreprises en 2008 fait état en Suisse de 1825 coopératives, soit environ 500 de moins qu'en 2001. Mais c'est à ce moment que la crise s'appretait à éclater.

Maintenant, nombreux sont ceux qui cherchent à brider le marché sans le paralyser. Les coopératives ouvrent en cela des perspectives passionnantes. En effet, elles sont présentes sur le marché comme toutes les autres entreprises. Simplement, elles placent l'être humain au-dessus du profit: dans le cas d'une société anonyme ordinaire, l'actionnaire peut détenir beaucoup de parts, exercer ainsi une grande influence et, dans le meilleur des cas, ramasser beaucoup d'argent conformément au principe de «shareholder value». Dans une coopérative, le principe est différent: chaque membre de la coopérative ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. La communauté décide le plus souvent de réinvestir le bénéfice, car chaque coopérative a un objectif qu'elle s'efforce d'atteindre.

Priorité à l'autarcie

Il n'en est pas question, ont dit les 280 habitants de Versam, dans les Grisons. En raison de la baisse des recettes, *Lagrischa*, son exploitant, voulait fermer en 2005 l'unique magasin du village. Il n'y aurait plus eu alors à Versam qu'une poste, une *Banque Raiffeisen* et quelques menuiseries, mais plus aucune possibilité de faire ses achats. Le supermarché le plus proche est situé à 15 kilomètres, ce qui est trop éloigné, notamment pour les personnes âgées et pour les vacanciers l'été. *Migros* et *Coop*, interrogés, ne se sont pas montrés intéressés. Les villageois se sont donc pris en mains et ont fondé la coopérative *Dorfladen Versam* (www.dorfladen-versam.ch). Markus Joos, son président, raconte: «Nous avons vite réuni 120 sociétaires et 110 000 francs de capital de départ. La commune a pris en charge le loyer et tous ont apporté leur aide.» Aujourd'hui encore, l'engagement des bénévoles ne faiblit pas. Dans la mesure du possible, on vend des produits locaux – notamment la saucisse sèche de Markus Joos. Lorsque la saison d'été est mauvaise, le magasin doit se battre plus durement.

Suite page 2

Entretien avec Franco Taisch*, expert en droit des sociétés et membre du conseil d'administration de Raiffeisen suisse

Panorama: La coopérative peut-elle apporter des réponses à la crise actuelle?

Franco Taisch: La crise actuelle est aussi une crise des valeurs. La coopérative peut apporter des réponses satisfaisantes pour la redéfinition de nos valeurs. Dans le domaine de l'économie, les motivations qui poussent à agir sont plus complexes qu'une simple maximisation des profits. Ce qui caractérise les coopératives, c'est qu'elles visent un profit à plusieurs niveaux pour l'entreprise. Le bénéfice en est bien sûr l'un des éléments, car sans raisonnement économique, aucun autre profit n'est possible. Mais nous sommes ensemble pour avancer sur le plan économique. La solidarité économique, inscrite dans le code génétique des groupes coopératifs, est donc un critère central. Dans une société anonyme, il n'y a pas d'engagement mutuel.

Une économie dans laquelle toutes les entreprises seraient organisées sous forme de coopératives serait-elle la solution?

Je ne suis pas pour l'uniformité, mais pour la diversité. La diversité réduit les risques du système et favorise la créativité entrepreneuriale. Les entreprises coopératives doivent ainsi raisonner elles aussi d'un point de vue économique, cela fait partie de leur rôle. La question décisive concerne seulement la façon dont le bénéfice est géré et utilisé à la fin de la journée. Si la coopérative *Raiffeisen* ne pensait qu'à maximiser ses bénéfices, elle devrait fermer certaines agences situées dans des régions très reculées. Or ces agences restent ouvertes et jouent même un rôle de «service public». Cela permet par exemple aux habitants de villages de montagne de disposer sur place de services financiers. Le Groupe *Raiffeisen* crée ainsi un bénéfice social.

Une petite coopérative qui devient une grande entreprise – comment préserver l'esprit initial?

C'est un défi important. Lorsque des coopératives se regroupent en fédération,

l'esprit de groupe et le partage du travail doivent en constituer le socle. La culture coopérative doit être entretenue activement, protégée et gérée. La culture coopérative se différencie de celle des sociétés anonymes non seulement par la solidarité économique qu'elle promeut, mais aussi par le fait que les décisions sont légitimées démocratiquement. Les êtres humains qui font la coopérative y sont impliqués. Et lorsque cet esprit reste vivant parmi les collaborateurs, l'étincelle peut se propager aux clients.

Interview: Yvonne von Hunnius

Source: Panorama – le magazine clients des banques raiffeisen, n° 11 février 2010

* *Franco Taisch* est professeur ordinaire en droit économique et directeur de l'Institut pour le droit des sociétés à l'Université de Lucerne et également propriétaire de «*taisch-consulting*, gestion des entreprises et droit», sise à Zoug. Il est depuis 2008 membre du conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et membre de sa commission d'examen.

Horizontes y Debates

Nouveau: édition en espagnol d'*Horizons et débats*

Suite à la demande de nombreux lecteurs et lectrices, la coopérative *Zeit-Fragen* publiera désormais également une édition en espagnol intitulée «*Horizontes y Debates*». Elle paraîtra une fois par mois. Le numéro zéro vient de sortir de presse et peut être obtenu gratuitement.

Veillez nous communiquer les adresses de personnes éventuellement intéressées auxquelles nous pourrions envoyer ce numéro.

L'achat des données volées aura des conséquences

Si Merkel achète une liste de fraudeurs du fisc allemand volée, tous les noms de personnalités publiques ayant des comptes bancaires cachés en Suisse devront être divulgués

par Judy Dempsey, Berlin

Si le gouvernement allemand achète des données bancaires volées à des banques suisses, les comptes bancaires de fonctionnaires allemands et d'autres personnalités de la vie publique devraient également être dévoilés. C'est ce qu'a dit le directeur d'un groupement influent d'intérêts qui représente les intérêts des contribuables suisses.

«Si l'Allemagne achète des données bancaires volées, nous allons travailler en vue de modifier la loi pour que l'ensemble des comptes suisses de personnalités allemandes, qui remplissent des fonctions publiques, soient rendus publics», a dit *Alfred Heer*, président d'une association de contribuables suisses, en fin de semaine. Heer, conseiller national et membre de l'Union démocratique du centre (UDC), a déclaré dans le quotidien allemand *Bild am Sonntag* que son parti et lui viseraient à une modification de la loi de manière à ce que de telles données puissent être rendues publiques.

Le législateur suisse est très réservé quant à la modification de la loi protégeant les clients des banques. Mais les menaces proférées par Heer montrent à quel point les relations entre la Suisse et l'Allemagne se sont détériorées, depuis qu'un employé de banque a vendu des données privées de comptes bancaires au gouvernement allemand, début février.

Le disque d'ordinateur contenait les noms de 1500 Allemands ayant des comptes bancaires suisses qui, dans leur patrie, auraient pu contourner des impôts. Les relations entre les deux pays se sont tendues depuis 2008 lorsqu'un autre employé de banque a vendu au gouvernement allemand des informa-

tions sur les comptes. «Nous sommes ici devant une nouvelle forme de hold-up», a déclaré *Pirmin Bischof*, parlementaire suisse, à la chaîne de radio allemande, *Deutschlandfunk*, début février. «Jusqu'ici il fallait aller à la banque et dégoter l'argent l'arme à la main. Aujourd'hui, vous pouvez le faire électroniquement, en volant des données.» *Wolfgang Schäuble*, ministre allemand des finances, a dit que son gouvernement avait payé 2,5 millions d'euros ou 3,5 millions de dollars pour ce disque. Depuis ce temps-là, on a offert au Land de Bade-Wurtemberg, encore un autre disque sur lequel se trouvent 2000 noms.

Selon le quotidien «Frankfurter Rundschau» le disque contient des informations de l'UBS et du Crédit Suisse. La Bavière réfléchirait à l'achat d'une autre collection de données qui pourrait les mener à des fraudeurs fiscaux présumés.

L'affaire a tant pesé sur les relations germano-suisses – et elle a animé d'autres pays à soutenir l'Allemagne –, que les ministres des Finances de l'Allemagne, du Liechtenstein, de l'Autriche, du Luxembourg, et de la Suisse se sont réunis à Luxembourg pour trouver un compromis en la matière avant que cette affaire n'aboutisse à un éclat.

«Il s'agit d'un dîner informel pour discuter des affaires suisses et d'autres sujets», a dit un fonctionnaire allemand du ministère des finances, «je ne m'attends pas à des résultats concrets.»

On débat sur la question de savoir comment traiter les employés sans scrupules qui sont prêts à offrir des informations sur les comptes en banque de n'importe quel nombre

de personnes détenant des comptes en Suisse, au Liechtenstein et au Luxembourg –, les pays qui défendent le secret bancaire.

Les gouvernements partout en Europe sont confrontés au choix difficile d'acheter des données volées – ce qui pourrait être illégal et expose, en plus, ces Etats à la poursuite judiciaire des détenteurs des comptes bancaires – ou de rejeter dans tous les cas les affaires avec de telles données.

Le mois dernier, un agent immobilier allemand a réussi à ce qu'un tribunal au Liechtenstein lui attribue 7,5 millions d'euros de dommages et intérêts.

L'agent immobilier *Elmar Bernhard Schulte* avait été nommé sur un disque qui contenait des données volées qu'un employé d'une banque liechtensteinoise avait vendu au ministère des Finances allemand en 2008. Le tribunal du Liechtenstein a dit que la banque aurait dû prévenir Schulte de s'adresser lui-même aux autorités allemandes afin qu'il puisse se mettre d'accord avec elles.

«Je ne peux que conseiller à toutes les personnes qui pensent que, dans le passé, ils auraient pu contourner des impôts, de se déclarer volontairement et de profiter des articles dans notre droit fiscal.»

Cette affaire a causé une scission au sein de la coalition de la gauche et du centre de la chancelière *Angela Merkel*.

Merkel soutient les projets d'achat des données bancaires, même si celles-ci ont été volées – un point de vue populaire en Allemagne. Selon les fonctionnaires dans son parti politique, l'Union chrétienne-démocrate, elle

ne veut pas que son parti politique soit associé au soutien des criminels riches.

Pourtant le partenaire dans la coalition, les démocrates libéraux, disent que, par l'achat des données volées, le gouvernement profite d'un crime et pourrait inciter d'autres personnes à se procurer des données illégalement.

«C'est une question de principe de l'Etat de droit», a dit le président des Libéraux, *Guido Westerwelle*, qui est le vice-chancelier et le ministre des affaires étrangères. Il a offert d'être le médiateur entre les gouvernements allemand et suisse.

C'est même au sein de son propre parti politique que Merkel a été confrontée à des critiques.

«L'Etat devrait mettre en œuvre tous les moyens juridiques pour arrêter l'homme qui a volé les données, a dit *Kurt Lauk*, président du Conseil économique de l'Union chrétienne-démocrate.

Günter Fring, président remplaçant de la fraction de son parti, a déconseillé de prendre des mesures illégales par l'achat des informations volées. Dans une interview accordée à un journal, il a déclaré que le prix des données augmenterait si le gouvernement allemand en avait créé un marché.

Siegfried Kauder, président du comité de droit de la Diète et membre de l'Union chrétienne-démocrate, a lui aussi déconseillé une transaction. «Nous donnons un signal aux voleurs des données: si tu les voles, nous te les achèterons», a-t-il dit.

Source: *International Herald Tribune* du 15/2/10 (Traduction *Horizons et débats*)

«L'esprit coopératif ...»

suite de la page 1

Mais il peut compter sur la solidarité des sociétaires. Comme l'explique *Markus Joos*, «J'ai une ferme, cinq enfants et beaucoup à faire. Nous n'avons pas de temps à perdre en transports pour aller faire nos courses. Nous achetons tout dans le magasin du village.» A Versam, le marché ne fonctionnait pas et personne ne voulait que l'Etat joue le rôle de l'épicier. Mais une telle alternative demande de la patience et du temps. Comme l'explique *Markus Gmür*, «il faut prévoir beaucoup de temps pour la constitution d'un capital, c'est dans la nature d'une coopérative. Les choses sont beaucoup plus faciles pour une société anonyme.»

Engagement écologique

Il n'en est pas question, se sont dit les 16 exploitants d'installations de biogaz lorsqu'ils se sont heurtés à des difficultés pour vendre leur électricité aux exploitants de réseaux à un prix correct. Les exploitants d'installations de biogaz agricoles ont donc fondé en l'an 2000 la coopérative *Ökostrom Schweiz* (www.oekostromschweiz.ch) pour pouvoir proposer aux exploitants des réseaux de l'électricité certifiée «courant vert» et obtenir des conditions plus avantageuses. On compte aujourd'hui une centaine d'exploitants d'installations de biogaz agricoles, et la croissance exponentielle de leurs affaires ne faiblit pas. Voici l'explication qu'en donne *Stefan Mutzner*, le gérant: «Nous avons réfléchi très tôt aux possibilités de développer de nouveaux champs d'activité. Avec une centaine de personnes fortement impliquées, les bonnes idées ne manquent pas.»

La coopérative a commencé en 2006 à coordonner et répartir les déchets organiques des entreprises industrielles et des communes dans les installations de biogaz, passant jusqu'à 2009 de zéro à 44 000 tonnes traitées. La production totale d'électricité est passée de deux gigawatts-heure en 2004 à 17 gigawatts-

«Notre base de sociétaires est déterminante. Ce sont eux qui savent comment le système peut être amélioré et à quels endroits ce service peut être proposé.»

Giatgen-Peder Fontana, président du conseil d'administration de Mobility



«L'école de mode et de design de Zurich (www.modeschule-zh.ch) est depuis 59 ans une véritable pépinière pour des jeunes qui ont la mode pour passion. Tout comme leurs enseignants. Pour préserver l'esprit qu'avait voulu y insuffler sa fondatrice *Paula Brunn*, l'école a été confiée en 1988 aux enseignantes.» (photo mad)

heure en 2008. En coopération avec *Raiffeisen*, les exploitants intéressés par le financement d'installations de biogaz reçoivent un soutien. Et l'on s'est aussi aventuré dans de tout nouveaux domaines: «Nous venons de soumettre à l'Office fédéral de l'environnement le premier projet de protection climatique de Suisse.» «Notre activité nous permet de réduire les émissions de méthane et de CO₂ de 1600 tonnes», ajoute *Stefan Mutzner*.

Une voiture et plusieurs utilisateurs

C'est d'accord, ont dit les sociétaires d'une section de *Mobility*, s'imposant récemment de leur propre chef une hausse des tarifs pour stabiliser l'entreprise. Et ceci, bien que près de la moitié des clients de ce système de location de voiture en soient sociétaires. Au sein de la coopérative suisse modèle qu'est *Mobility* (www.mobility.ch), la volonté d'établir une mobilité mixte respectueuse de l'environnement n'est pas qu'une simple déclaration d'intention. *Giatgen-Peder Fontana* est depuis dix ans le président du conseil d'administration de *Mobility*, et il a assisté à l'ascension rapide de l'entreprise, devenue la plus importante entreprise européenne de car-sharing: «Notre base

«Il y a encore quelques années, la mort prochaine de la coopérative était annoncée. Et pourtant, la coopérative est bien plus que la petite soeur de la SA.»

Pierin Vincenz, président de la direction du Groupe raiffeisen

de sociétaires a une importance capitale. Elle a des idées sur la manière d'améliorer le système et sur les endroits où nous pouvons ouvrir de nouveaux emplacements.»

Les sociétaires s'engagent pour que, lors de l'ouverture de nouveaux chantiers avec le concours de *Mobility*, on construise plus de logements et moins de places de parking. La façon dont le réseau s'est développé dans toute la Suisse durant les 23 dernières années est unique en son genre. C'est en mai 1987 que huit personnes créent à Stans la coopérative *ATG AutoTeilet*. Elles se partagent une voiture. 17 jours plus tard seulement, la coopérative *ShareCom* est créée à Zurich. L'effectif

de départ est de 17 personnes pour une voiture. Ces deux coopératives fusionnent en 1997 pour devenir *Mobility CarSharing Suisse*. Aujourd'hui, plus de 90 000 clients peuvent faire leur choix entre 2200 véhicules.

G.-P. Fontana a occupé de très hautes postes chez *Rivella* et *Ricola* et sait que la direction d'une coopérative n'est pas toujours du gâteau: «A la différence de ce qui se passe dans une entreprise familiale, chaque décision est ici source d'une discussion enflammée. Sans une communication permanente, rien ne peut fonctionner. Le fait que plus de 40 000 sociétaires défendent la même cause et la fassent avancer est un peu inhabituel mais, au fond, inestimable.»

Les coopératives ont-elles un avenir?

Le CarSharing a visé juste. Les coopératives pourraient ainsi revenir à la mode. G.-P. Fontana discerne pourtant une idée dans l'air du temps qui complique les choses: «La tendance est au Community Building. Les clubs de toute sorte favorisent une appartenance de courte durée. Les coopératives demandent plus. Il s'agit ici d'un engagement sur la base d'une conviction.» *Pierin Vincenz*, président de la direction de *Raiffeisen Suisse*, est convaincu que les coopératives sont un modèle d'avenir. *Raiffeisen Suisse* et l'*Institut pour le droit des sociétés de l'Université de Lucerne* ont organisé en 2009 un congrès des coopératives qui a permis aux représentants de toutes les grandes coopératives suisses de discuter du modèle coopératif. *Pierin Vincenz*: «J'y vois un signal pour un avenir fondé sur l'autonomie. Il y a quelques années encore, tout le monde sonnait le glas des coopératives. Mais la coopérative n'est pas simplement la soeur cadette de la société anonyme.»

Les sociétés anonymes pourraient tirer des leçons décisives du succès des coopératives. *Markus Gmür*, du VMI, place la barre haut: «Si l'on parvenait à dépasser l'anonymat, ce serait une étape décisive. Car les coopératives placent l'être humain au dessus de l'argent, parfois avec un grand succès.» Ainsi, les salaires des hauts dirigeants des grandes coopératives sont – presque sans exception – largement inférieurs à ceux de leurs collègues des sociétés anonymes. Et sans ce principe qui place l'être humain au dessus du bénéfice, la bouteille de «Heida» coûterait depuis bien longtemps non plus 18 francs, mais beaucoup plus.

Source: *Panorama* – le magazine clients des banques raiffeisen, n° 1/février 2010

Wall Street a aidé la Grèce à dissimuler ses dettes et a attisé la crise européenne

**Jusqu'à l'éclatement de la crise les banques états-uniennes
ont cherché des moyens de contourner les valeurs-limites européennes**

par Louise Story, Landon Thomas Jr et Nelson D. Schwartz

Par des tactiques analogues à celles qui ont favorisé les subprimes aux USA Wall Street a aggravé la crise financière qui ébranle la Grèce et sapé la solidité de l'euro, en permettant aux gouvernements européens de dissimuler la croissance de leur endettement.

Tandis que les soucis causés par la Grèce ébranlaient les marchés financiers, des interviews et articles montraient que, durant une décennie, ce pays avait, avec l'aide de Wall Street, tenté de contourner l'endettement maximum imposé par l'UE (Critères de convergence européens relatifs à la dette publique). Un «deal» créé par Goldman Sachs a aidé à faire échapper des milliards de dettes à la surveillance du budget à Bruxelles.

Alors que la crise était prête à exploser, les banques cherchaient encore des moyens de soutenir les efforts de la Grèce pour ne pas rendre de comptes. Début novembre – trois mois avant qu'Athènes ne devienne l'épicentre d'un ébranlement planétaire du monde de la finance – une équipe de Goldman Sachs s'est rendue dans la cité antique pour faire à un gouvernement qui se débattait pour payer ses dettes une proposition fort moderne; c'est ce que racontent deux personnes qui ont été instruites lors de cette rencontre.

Les banquiers – emmenés par Gary D. Cohn, Président de Goldman Sachs – ont fait miroiter un instrument financier qui aurait repoussé dans un lointain avenir l'endettement du système de santé grec – un peu comme des propriétaires en faillite prendraient une seconde hypothèque sur leur maison pour amortir le découvert de leurs cartes de crédit.

Autrefois cela avait fonctionné. Des milliers de la transaction ont dit qu'en 2001, peu après l'entrée de la Grèce dans l'Union monétaire européenne, Goldman Sachs avait aidé le gouvernement grec à emprunter en secret plusieurs milliards. Ce deal, dissimulé à l'opinion publique, puisqu'il avait été présenté davantage comme une transaction monétaire que comme un emprunt, avait aidé Athènes à remplir les critères de déficit européens tout en continuant à dépenser au-delà de ses moyens.

Athènes n'a pas donné suite à la nouvelle proposition de Goldman Sachs, mais face à une Grèce qui croule sous les dettes et aux assurances de lui venir en aide fournies par ses voisins plus riches, les deals pratiqués au

cours de la dernière décennie ont amené à se poser des questions sur le rôle de Wall Street dans le dernier épisode mondial des drames de la finance.

Tout comme lors de la crise des subprimes et de l'effondrement de l'*American International Group* AIG, les produits financiers dérivés jouaient un rôle dans l'énorme endettement de la Grèce. Il s'agissait d'instruments financiers que Goldman Sachs, J.P. Morgan Chase et d'autres banques avaient mis au point et qui permettaient à des politiciens grecs, italiens et d'autres encore sans doute de dissimuler de nouveaux emprunts.

Dans des douzaines de transactions à travers tout le continent, les banques consentaient des avances – en échange de paiements ultérieurs par les gouvernements, ces engagements n'étant pas mentionnés dans les livres de comptes. La Grèce avait par exemple abandonné les taxes aéroportuaires et les profits de la loterie nationale pour les années à venir.

Des voix critiques estiment que ces engagements, n'étant pas considérés comme des crédits, trompaient les investisseurs et les instances de régulation quant à l'endettement effectif d'un pays.

Quelques-unes des transactions grecques avaient reçu des noms tirés de la mythologie. L'une d'elles, par exemple, avait été baptisée *Eole*, nom du dieu des vents.

La crise grecque représente cependant un défi majeur pour la devise européenne, l'euro, et pour la réalisation de l'unité économique du continent. Ce pays est, pour utiliser le jargon bancaire «to big to fail» – trop grand pour qu'on le laisse s'effondrer. Car la Grèce doit au monde 300 milliards de dollars, et de grosses banques frétilent à l'hameçon dont l'appât est constitué par une bonne partie de ces dettes. Un refus de paiements aurait des conséquences dans le monde entier.

Une porte-parole du Ministère grec des Finances a déclaré qu'au cours des derniers mois le gouvernement a rencontré un grand nombre de banques et n'a pris d'engagements envers aucune. Selon elle, tous les financements de la dette «seront menés avec un grand souci de transparence». Goldman et J.P. Morgan n'ont pas souhaité s'exprimer.

Si les manipulations de Wall Street ont éveillé peu d'attention sur la côte ouest de l'Atlantique, elles ont été sévèrement critiquées en Grèce et en Allemagne par le

Spiegel. «Les politiciens voudraient faire avancer les choses et dès qu'une banque leur donne les moyens de repousser un problème à plus tard, ils tombent dans le panneau», a déclaré Gikas A. Hardouvelis, économiste et ex-fonctionnaire du gouvernement, qui a contribué à la rédaction du dernier rapport sur les pratiques comptables grecques.

Wall Street n'a pas créé le problème de l'endettement européen. Mais ce sont des banquiers qui ont fourni à la Grèce et à d'autres pays la possibilité de s'endetter au-delà de leurs moyens, et par le biais de transactions parfaitement légales. Il existe peu de règles relatives à la manière dont un pays doit lever des fonds pour financer son armement ou son système de santé, par exemple. Le marché de la dette publique – c'est ce que Wall Street entend par «obligations d'Etat» est aussi extensible que gigantesque.

«Quand un gouvernement veut tricher, il peut le faire», dit Garry Schinasi, un vieux briscard du département de surveillance des marchés financiers du Fonds monétaire international, qui observe la fragilité du marché mondial des capitaux.

Les banques ont exploité à fond ce qui représente pour elles une symbiose extrêmement lucrative avec les gouvernements dépensiers. Alors que la Grèce n'a fait aucun usage de la proposition de Goldman Sachs de novembre 2009, elle a payé à cette banque plus de 300 millions de dollars au titre de la transaction de 2001 selon les affirmations de plusieurs banquiers bien au courant.

Ce genre de produits dérivés, qui ne sont ni documentés ni déclarés publiquement, contribuent à augmenter encore l'incertitude sur l'ampleur des problèmes grecs et sur l'identité d'autres gouvernements qui auraient pratiqué une comptabilité analogue, ne figurant dans aucun bilan.

L'onde de défiance inonde maintenant les autres pays situés en périphérie de l'Europe et qui connaissent des difficultés économiques, tout en rendant difficile l'accès aux crédits pour certains pays, dont l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Pour unifier l'Europe sous la bannière d'une devise unique, on avait créé l'euro avec un péché originel: certains pays – notamment l'Italie et la Grèce – étaient entrés dans la zone euro avec des déficits supérieurs à ceux qu'autorise le traité qui avait créé la devise. Au lieu d'augmenter les impôts ou de

réduire leurs dépenses, ces pays ont réduit artificiellement leurs déficits en recourant à des produits dérivés.

Les produits dérivés ne sont pas forcément une mauvaise chose. La transaction de 2001 incluait un produit dérivé connu sous le nom de «swap». Cet instrument, dit «échange de taux d'intérêts», peut aider des pays ou des entreprises à maîtriser les fluctuations du coût de leurs crédits en échangeant un taux fixe contre un taux variable et inversement. Une autre forme, les swap de devises, peut atténuer les effets de la volatilité des taux de change.

Mais grâce à J.P. Morgan l'Italie a fait mieux encore. En dépit de la persistance de déficits élevés elle a réussi en 1996 grâce à un produit dérivé à rendre son budget acceptable, au moyen d'un échange de devises avec J.P. Morgan à un taux de change favorable à la Grèce ce qui a permis au gouvernement de disposer davantage d'argent. En contrepartie, l'Italie s'est engagée à effectuer des paiements ultérieurs, non enregistrés comme contraignants.

«Les produits dérivés sont un instrument très utile», selon Gustavo Piga, professeur d'économie, qui a rédigé sur la transaction italienne un rapport destiné au *Council on Foreign Relations*. «Ils ne deviennent dangereux que s'ils servent à enjoliver le bilan.»

En Grèce on s'est livré à encore plus d'acrobaties financières. On en est arrivé à un marché aux puces à l'échelon national quand les représentants des autorités ont mis en gage les autoroutes et aéroports, pour se procurer un argent dont on avait un besoin urgent.

Grâce à *Eole*, une écriture comptable légalement créée en 2001, la Grèce a pu cette année-là réduire les dettes qu'affichait son bilan. La transaction prévoyait entre autres une avance de liquidités à la Grèce en échange de la cession de futures redevances aéroportuaires. Un deal analogue, *Ariadne*, daté de 2000, a englouti les recettes que le gouvernement tire de la loterie nationale. En dépit des doutes exprimés par beaucoup, la Grèce a classé ces transactions comme ventes, et non comme emprunts.

Les transactions de cette sorte sont très contestées dans les milieux gouvernementaux. Dès 2000 les Ministres européens des Finances ont débattu avec apreté pour savoir

Suite page 4

L'opération Moshtarak a-t-elle échoué?

par Albert A. Stahel, Institut d'études stratégiques

Avec 4500 fantassins de la marine, 1500 soldats afghans, plus de 1000 soldats britanniques et 60 hélicoptères, les Américains ont pris d'assaut les deux villes Marjah et Nad-e'Ali dans le sud de la province Helmand, qui étaient prétendument occupées par les Talibans.¹ Sans interruption, les avions de combat et des hélicoptères de combat Cobra ont attaqué et détruit les tunnels et les fortifications de l'ennemi. Résultat: le millier de Talibans, qui s'était prétendument retranché dans ces deux villes avant l'offensive, a disparu. D'autres conséquences probables: plusieurs paysans, enfants et femmes tués ainsi que la destruction de l'ancien système d'irrigation Karez, que les rapports américains désignent comme étant des tunnels. Les Talibans ont suivi la bonne tactique de la guérilla, ils se sont dérobés à la supériorité.

De plus en plus souvent, les dirigeants des Talibans appliquent adroitement la tactique et la stratégie de la guérilla. Un autre exemple est la prise, le 3 octobre 2009, de l'avant-poste américain *Keating* près du village Kamdeysh dans la province orientale du Nuristan par une unité de combat des Talibans.² Après avoir, à trois heures du matin, invité les habitants à quitter leur village, les Talibans ont, trois heures plus tard, at-

taqué cet avant-poste avec des mortiers depuis les crêtes des montagnes environnantes (jusqu'à 4000 mètres d'altitude), et ils l'ont pris d'assaut. A l'intérieur du poste, ils ont mis le feu aux quartiers, saisi le dépôt de munitions, tué 8 et blessé 22 soldats américains. Ainsi, la moitié des 60 soldats américains ont été mis hors combat. En outre,

8 soldats afghans ont été blessés. Les défenseurs restants se sont retirés dans leurs véhicules blindés. Les Talibans ont détruit deux de ces véhicules avec des grenades anti-chars. Ce n'est qu'à 12 h 30 que les bombardiers et hélicoptères de combat américains sont arrivés pour bombarder les Talibans. En fin d'après-midi, les Américains auraient re-

Les Sociaux-démocrates hollandais tirent les conséquences de la débâcle en Afghanistan

thk. Les annonces douteuses du succès de l'opération des USA et de ses alliés dans la province afghane Helmand ne peuvent pas masquer le fait que l'alliance guerrière, malgré une supériorité technique et en nombre, ne vient pas à bout de la résistance afghane (cf. l'article ci-contre). Tout comme au premier jour de l'invasion des USA en Afghanistan il y a plus de 8 ans, les victimes sont des paysans, des femmes et des enfants, c'est-à-dire principalement des civils.

Certains alliés de l'OTAN commencent à reconnaître l'absence de perspective et l'insuccès des combats. En Hollande, cela a mené à une grave crise gouvernemen-

tale. La coalition des chrétiens-démocrates, de l'union chrétienne et des sociaux-démocrates est en désaccord sur la question afghane, ce qui a provoqué une rupture de la coalition gouvernementale et ce qui exige maintenant de nouvelles élections. Les sociaux-démocrates sont résolument opposés à la prolongation de l'engagement des soldats hollandais en Afghanistan et ne veulent pas de prolongation du mandat. Depuis 2006, il y a 1900 soldats en action. En 2008, le mandat avait été prolongé jusqu'en 2010. Les sociaux-démocrates hollandais veulent avoir rapatrié tous leurs soldats d'ici la fin de l'année.

pris le contrôle de leur base. A 19h00, il y avait encore des Talibans sur la base. Le lendemain matin, les Américains ont quitté la base et deux jours plus tard, elle a de nouveau été bombardée. Les Américains ont caractérisé cette opération comme une défaite tactique des Talibans parce qu'ils auraient perdu 150 à 300 hommes. Comme lors de la guerre du Vietnam, les Américains opèrent aussi dans cette guerre avec des nombres de victimes ennemies exagérés.

On ne peut tirer qu'une seule conclusion des divers combats de ces derniers temps. La manière des Talibans de mener leurs attaques de guérilla est de plus en plus efficace. Ils suivent une tactique primordiale de ce type de guerre: frapper puis se dérober. L'«Opération Moshtarak» en est un parfait exemple. Les opérations des Etats-Unis sont de plus en plus souvent infructueuses. •

¹ Walsh, D. and D. Batty, Allied forces mount assault on Taliban in biggest push of Afghanistan war. Military says Operation Moshtarak launched, without a hitch' as skirmishes erupt and citizens flee Helmand stronghold. *Guardian* du 13/2/10.

² Norland, R., What went wrong at an Afghan base. Chain of command cited in Taliban assault killed 8 G.I.'s in October. *International Herald Tribune* du 6-7/2/10.

Que faire, quand certains songent déjà à recourir à l'inflation?

par Karl Müller

Le 15 février, la «Neue Zürcher Zeitung» publiait un article intitulé «Désendettement par l'inflation?», dans lequel elle évoquait le fait que les «marchés financiers» s'approchaient lentement du problème des dettes de presque tous les Etats industriels et qu'on était déjà en train de discuter d'une «inflation contrôlée» pour résoudre le problème.

Selon cet article, on n'aurait pas encore pris conscience du «degré de l'endettement des pays industrialisés», mais la Grèce serait à l'origine d'un début de réflexion des «marchés financiers» quant à la question de l'ensemble de l'endettement des pays industrialisés.

On prend en compte également les tâches étatiques qui ne sont pas comprises dans les projets des budgets officiels, soit les assurances maladie et vieillesse. «Si les Etats devaient tenir une comptabilité comme les entreprises, estime la «Neue Zürcher Zeitung», il serait apparu depuis longtemps qu'ils sont insolubles et en état de faillite.» En tenant compte de tous les facteurs, on constate que les pays de l'UE ont un endettement total de 500% du produit brut intérieur (PBI), les Etats-Unis en arrivent même à 600%. Selon ce journal «plus les dettes sont élevées, plus grand est le danger de voir bondir l'endettement, ne serait-ce que du fait des paiements des intérêts.»

Finalement l'article évoque une «possible solution» suggérée par le monde de la finance: une inflation «contrôlée». Par exemple pour les Etats-Unis: si le déficit du budget d'état ne devait atteindre chaque année sur une certaine période «que» 5,2% du PIB (ce qui apparaît bien optimiste vu les projets actuels), il faudrait une inflation de 9% pour stabiliser plus

ou moins l'endettement. Cette «stratégie d'inflation» serait recommandée par des jongleurs de la finance internationaux, tels que *Kenneth Rogoff* du FMI ou *David Blanchflower* (autrefois dans la *Banque d'Angleterre*).

L'inflation est une agression frontale contre les classes moyennes. Les premières victimes de l'inflation sont ces citoyennes et citoyens qui, eux, ne pensent pas à court terme, à ramasser égoïstement le plus d'argent possible, mais bien à l'ensemble de la communauté et aux générations futures. Ce sont les spéculateurs des grandes fortunes qui profitent de l'inflation et les partisans de la stratégie d'appauvrissement. Cela fut démontré clairement par la république de Weimar. Il n'y a pas d'inflation «contrôlée» pour les populations. Dès lors que la roue tourne, on ne peut plus freiner l'accélération. *Recommander l'inflation, c'est se comporter en incendiaire.*

Il est toutefois possible actuellement de recommander et de vouloir l'inflation. Il suffit de se reporter aux milliards de milliards de l'argent de la spéculation, répartis dans le monde et servant d'instrument de manipulation.

L'énorme endettement des pays occidentaux industrialisés n'est pas un phénomène nouveau. Les spécialistes font entendre leurs critiques depuis des années. Des auteurs comme *Wilhelm Hankel*, *Karl Albrecht Schachtschneider* et *Joachim Starbatty* se sont déjà exprimés il y a un an sur l'espace euro: «Après dix années d'existence de l'euro, il ressort qu'il s'est formé un potentiel d'endettement et d'inflation, intérieur et extérieur, du fait de l'absence de convergence du développement et

de la politique économiques à l'intérieur de l'union monétaire» («Frankfurter Allgemeine Zeitung» du 28/3/09).

Il s'agit du fait que l'unification de la politique monétaire dans l'espace euro a conduit à un fossé s'élargissant entre les divers développements de l'économie réelle des différents pays. Ce qui fait qu'il n'y a pas de politique monétaire et économique adaptée à l'économie réelle, mais depuis des années une monnaie tenue artificiellement en équilibre, trop gonflée pour beaucoup de pays. On le sait quant au dollar, mais il en va de même pour l'euro. Autrement dit: il y a trop d'argent pour les besoins de l'économie – mais curieusement pas accessible pour tout le monde.

On a payé plus d'intérêts qu'engagé de crédits

C'est la haute finance qui en a le plus profité. Il ne faut cesser de rappeler que la plupart des Etats, au cours des décennies passées, ont, au total, payé plus d'intérêts qu'engagé de crédits. C'est le fondement de la théorie du déficit – ce ne sont pas des investissements dans l'économie réelle.

Ce n'est pas à cause de la Grèce que les «marchés financiers» se mettent tout à coup à s'interroger sur l'endettement des pays et à crier «au voleur!». Bien au contraire, en mettant ce thème de l'endettement étatique au centre de la réflexion, sans envisager de solution constructive, il peut être «utile» pour que la haute finance engrange encore plus d'argent: au travers de la spéculation sur les monnaies contre les Etats et les peuples, et au travers de l'état des intérêts.

Et les Etats incapables de réagir sont les proies rêvées. Surtout quand on arrive à lancer ces Etats dans des guerres, y compris des guerres économiques. Les plus forts adversaires de la haute finance sont le sens des réalités, la précaution, la paix et l'entente.

G. Edward Griffin écrit à la fin de son livre: «The Creature from Jekyll Island: A Second Look at the Federal Reserve» [Titre de la version allemande: «Die Kreatur von Jekyll Island. Die US-Notenbank Federal Reserve. Das schrecklichste Ungeheuer, das die internationale Hochfinanz je schuf»]: «La créature a grandi, elle est devenue puissante depuis sa naissance à Jekyll Island. Elle se répand depuis lors sur tous les continents et contraint les masses de la servir, de la nourrir, de lui obéir, de l'adorer.»

Hankel, Schachtschneider et Starbatty ont écrit, il y a bientôt un an: «Il n'y a pas d'alternative à la prise de responsabilité nationale des Etats pour combattre la crise.» Autrement dit: les peuples se trouvent placés devant la nécessité de reprendre en mains leurs économies nationales, de chasser les baillis économiques étrangers, de reprendre une monnaie nationale – donc: de nettoyer les écuries d'Augias. Un travail herculéen – mais cela vaut mieux que d'attendre passivement l'effondrement total. On vit tout de même mieux en tant qu'être libre et actif, plutôt que comme esclave de la haute finance.

Il y a beaucoup de modèles d'économies alternatives. C'est en en prenant connaissance qu'on découvre des incitations pour s'engager soi-même.

«Wall Street a aidé la Grèce ...»

suite de la page 3

s'il fallait ou non publier les recours aux produits dérivés utilisés de manière créative en comptabilité.

La réponse a été négative. Mais en 2002 on a exigé la publication de la comptabilité concernant les *Ariane* et *Eole*, qui ne figuraient pas dans le bilan budgétaire des pays et invité les gouvernements à faire une nouvelle déclaration où ils apparaissent non comme ventes, mais comme crédits.

Toutefois *Eurostat*, l'Office statistique des Communautés européennes, déclarait encore en 2008 que «dans un grand nombre de cas les opérations de titrisation des crédits sont agencées de manière à obtenir prétendument un résultat comptable donné sans tenir compte de la valeur économique réelle de l'opération.» De tels artifices comptables peuvent être profitables à court terme, mais se révéler dévastateurs au fil du temps.

George Alogoskoufis – lors d'un remaniement politique a été ministre des Finances en Grèce après le deal avec Goldman – a critiqué en 2005 cette transaction devant le Parlement. Celle-ci obligerait le gouvernement, arguait-il, à effectuer de très lourds paiements à Goldman jusqu'en 2019.

Alogoskoufis, qui démissionna un an plus tard, a déclaré la semaine dernière par mail que Goldman avait accepté par la suite une refonte de la transaction «pour restaurer la bienveillance de la République hellène». Selon lui, le nouveau projet était meilleur pour la Grèce.

Selon deux personnes au courant de la transaction, Goldman Sachs a vendu en 2005 le swap de taux d'intérêt à la Banque nationale de Grèce, la principale banque du pays. En 2008, avec l'aide de Goldman Sachs, la banque a inclus le swap dans une écriture juridique baptisée *Titlos*. Selon *Dealogic*, un établissement de recherches sur la finance, la banque a conservé les reconnaissances de dettes de *Titlos* pour les présenter comme des garanties permettant d'obtenir davantage de crédits de la BCE.

Edward Manchester, premier vice-président de l'agence de notation de solvabilité *Moody's*, a déclaré que, vu les engagements à long terme, la Grèce serait en fin de compte la perdante. Selon lui, «le swap *Titlos* restera toujours non rentable pour le gouvernement grec.»

Source: *International Herald Tribune* du 15/2/10

(Traduction *Horizons et débats*)

L'état de l'Union européenne

par William A. M. Buckler

Le 27 janvier le président *Obama* montait à la tribune de l'Assemblée plénière du Congrès pour faire son discours sur l'état de la nation. *Obama* nous a tous assurés que les USA sortaient d'une année difficile, car ils avaient dû dépenser pour faire face à une avalanche sans précédent de problèmes économiques et financiers des sommes également sans précédent. Il a assuré à ses auditeurs, aussi bien intérieurs qu'extérieurs au Congrès, qu'il continuerait dans cette même voie jusqu'à ce que la situation soit assez sûre pour permettre de l'abandonner. Il a récolté à plusieurs reprises un tonnerre d'applaudissements.

Giorgios Papandreu, le président grec, a tenu ces deux derniers mois bien des propos analogues à ceux d'*Obama*. Mais pour une raison ou une autre le monde n'a pas pris son discours pour argent comptant comme il l'a fait pour *Obama*. C'est pourquoi la Grèce s'est trouvée au point de mire des «problèmes

majeurs de surendettement public.» Du moins lorsque *Fitch* (suivie par *Moody's* et *Standard and Poor's*) a baissé sa bonité, fin décembre. Depuis, au reste, l'inquiétude en concerne à vrai dire bien d'autres. Elle s'est étendue rapidement aux autres pays européens «du Sud» – l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Et dans la première semaine de février, après que le carnage perpétré par les marchés le 4 février eut provoqué la chute persistante de l'euro, c'est l'Europe tout entière qui a été saisie d'inquiétude.

Les Etats unis (pas si unis que ça?) d'Europe

Les problèmes de la Grèce ne doivent pas être imputés directement à des dérèglements monétaires ou fiscaux. Il n'existe aucun pays, européen ou non, qui ne soit pas sur la même pente – plus ou moins rapide, c'est selon. Les difficultés de la Grèce ne découlent pas non

plus des pratiques comptables douteuses du gouvernement. Il n'existe aucun pays, européen ou non, dont le gouvernement ne se livre pas à des pratiques analogues – avec plus ou moins d'impudence.

Les difficultés de la Grèce, qui balayaient désormais tout le pourtour de la Méditerranée, sont la conséquence directe de la baisse de bonité qu'ont infligée les agences de notation états-uniennes. Le résultat immédiat en a été que les coûts des crédits sont passés d'un coup de 50 à 400 points de base au-dessus des rapports des obligations allemandes de même valeur nominale. C'est cette véritable éruption qui exerce sur la Grèce une intolérable pression – et ce serait la même chose pour n'importe quel gouvernement, y compris celui des USA. Cette pression rend très difficile à la Grèce de garder sous contrôle ses dépenses et ses déficits. Et c'est pourquoi l'avenir de l'essor européen, de l'Union européenne elle-même et de l'euro comme possible devise de réserve est très sérieusement mis en question. Et les agences de notation états-uniennes savaient parfaitement que telles seraient les conséquences.

Source: *The Privateer*, 2010 Volume, Early February Issue, n° 647, p. 8.

(Traduction *Horizons et débats*)

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

- Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
- Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
- Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
- Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
- Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
- Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Éditeur

Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration

Case postale 729, CH-8044 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch

Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Imprimerie

Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2010 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «*Horizons et débats*, Zurich».

Recherche sur l'être humain

Un moyen détourné de s'attaquer à la vie

A propos de l'ouvrage collectif «Denken – Schreiben – Töten»

par Robert Spaemann



Il aurait mieux valu que ce livre n'ait pas à être écrit. Mais même une société informée qui remet constamment en cause, à travers le débat, l'équilibre des intérêts de ses membres ne saurait renoncer à certaines évidences. Non pas que ces évidences ne puissent être justifiées. Dans le milieu fermé des débats philosophiques sur le «fondement ultime», on aborde également les évidences et là Peter Singer devait également remettre en cause le caractère sacré de la vie humaine et contribuer ainsi à l'approfondissement de la réflexion sur le fondement de son caractère sacré, c'est-à-dire son intangibilité. Mais quiconque a compris ce fondement a également compris pourquoi cette condition de l'humanité ne doit pas être remise en cause publiquement. Aristote a écrit: «Celui qui dit que l'on peut tuer sa mère ne mérite pas des arguments mais des coups.»

A juste titre, notre Constitution reconnaît des limites à la liberté d'expression. Mais,

à vrai dire, il n'était pas venu à l'idée des pères de la *Loi fondamentale*, lorsqu'ils ont formulé les droits de l'homme, qu'on pourrait un jour contester publiquement que tous les individus soient des personnes. Ainsi, il ne nous reste plus qu'à relever le défi et à argumenter publiquement, hors des milieux universitaires, en faveur de l'évidence. C'est ce que fait ce livre.

Les auteurs s'opposent selon diverses optiques à la transformation de notre société en une *closed shop* où des personnes décident, en

fonction de critères qu'elles ont établis elles-mêmes, que d'autres personnes ont le droit de vivre ou non. Le critère, ici, nous dit-on, doit être la présence réelle et non seulement potentielle de la conscience et de la raison. Si l'on accepte ce critère, un être humain qui dort n'est pas une personne et il ne jouit pas du droit absolu de vivre!

Bien sûr, personne ne va tenter à la vie de tous les dormeurs car la plupart de ceux qui ont ici leur mot à dire ont intérêt à se réveiller. Il s'agit

cependant de ceux dont la conscience est endormie depuis longtemps et qui n'ont pas encore, n'ont plus ou n'ont jamais eu voix au chapitre. C'est le sentiment de responsabilité à leur égard qui montre si l'invocation de la dignité humaine est davantage qu'une formule vide employée par ceux qui, au nom de

leur supériorité rationnelle, ont créé un cartel d'assurance mutuelle sur la vie.

(Traduction *Horizons et débats*)

Source: Till Bastian (Hrsg.) *Denken – Schreiben – Töten. Zur neuen «Euthanasie»-Diskussion und zur Philosophie Peter Singers*, Stuttgart, 1990, ISBN 3-8047-1112-X (p. 7)



Les arguments en faveur de l'euthanasie sont les mêmes aujourd'hui qu'autrefois:

1. Les animaux que l'on «euthanasie» vont-ils être mieux traités que les humains? Dans le film, on nous montre une souris de laboratoire paralysée que l'on tue «humainement» avant que la pauvre, dans le pire des cas, demande qu'on l'achève.
2. Mutilations dues à la guerre ou à des accidents. La pitié éprouvée à l'égard de personnes confrontées à des situations extrêmes est utilisée comme argument en faveur de la généralisation de la «mort à la demande».
3. La situation de personnes incurables est considérée comme inhumaine. Comme on ne peut pas leur «venir en aide» autrement, il convient d'avoir recours à l'euthanasie, solution «humaine». Du point de vue des personnes concernées, on présente la mort comme voulue par elles, comme une «délivrance» (plutôt mourir que subir

d'atroces souffrances ou vivre une vie dépourvue de sens). Du point de vue de ceux qui apportent cette «aide», on la considère comme l'ultime intervention médicale qui délivre la personne dont la vie est «dépourvue de sens», comme la meilleure solution pour elle.

4. On surestime fortement le rôle du médecin, l'élevant au rang de «prêtre», afin de pouvoir dire, à propos de l'euthanasie, que «la médecine (qui tue) est amour».
5. Pour pouvoir tuer sans demande de la personne, on fait appel à la responsabilité de l'Etat. Des commissions de surveillance deviennent l'exécutif du législatif en question.

Sources: Karl Ludwig Rost, *Schöne neue Welt? Sur la fonctionnalisation utilitariste de la vie selon Peter Singer*. In: Till Bastian (Hrsg.) *Denken-Schreiben-Töten. Zur neuen «Euthanasie»-Diskussion und zur Philosophie Peter Singers*, Stuttgart, 1990, ISBN 3-8047-1112-X

Un poisson a-t-il plus de droits à la vie qu'un fœtus?

Peter Singer s'attaque au droit à la vie et à la dignité humaine

par Richard Fuchs*

L'ouvrage du philosophe et éthicien australien de la reproduction Peter Singer, paru en anglais en 1979 et en français en 1997 (Editions Bayard) sous le titre *Questions d'éthique pratique* a déclenché des controverses. Singer, enfant de réfugiés juifs autrichiens, était à l'époque, avant de s'installer aux Etats-Unis, directeur du *Centre for Human Bioethics* de Melbourne et chef d'un projet de fécondation in vitro. Son livre aborde des sujets controversés comme l'avortement, le fait de tuer des nouveaux-nés et l'euthanasie passive ou active.

La distinction généralement opérée dans le débat bioéthique entre la personne et la non-personne (Fletcher, 1990) constitue également pour Singer la base de l'attribution du droit à la vie. Les êtres humains qui ne disposent pas de certaines facultés ou en disposent de manière limitée sont certes des membres de l'espèce *Homo sapiens* mais ne sont pas des «personnes». En revanche, Singer attribue le statut de personnes à certaines espèces animales qui possèdent certaines facultés. Selon lui, *on n'a pas le droit de tuer les personnes humaines et animales alors que l'on peut tuer des non-personnes, qu'elles soient humaines ou animales*: «Je propose donc de ne pas attribuer plus de valeur à la vie d'un fœtus qu'à celle d'un être vivant non-humain qui présente le même degré de rationalité, de conscience de soi, de facultés perceptives, de sensibilité, etc. Comme aucun fœtus n'est une personne, aucun fœtus n'a le même droit à la vie qu'une personne. [...] Toute comparaison honnête montre que le veau, le cochon et la poule, dont on se gausse beaucoup, ont plusieurs longueurs d'avance sur le fœtus à tous les stades de la gestation et si l'on considère un fœtus de moins de trois mois, on constate qu'un poisson, voire une crevette manifestent un degré plus élevé de conscience.» Même la vie d'un nouveau-né a moins de valeur que celle d'un cochon, d'un chien ou d'un chimpanzé.

«Ainsi, il semble que tuer, par exemple, un chimpanzé est plus grave que tuer un être humain souffrant d'une maladie psychique sévère, qui n'est pas une personne.»

Selon l'auteur, qui renonce à toute procédure empirique permettant de «mesurer» la présence des caractéristiques définissant le statut de la personne, celle-ci se définit par la conscience de soi, l'autocontrôle, le sens de l'avenir et du passé, l'aptitude à nouer des rapports avec autrui, à s'occuper d'autrui, la communication et la curiosité. «Le fœtus,

l'être humain très arriéré, qui «végète» sont incontestablement des membres de l'espèce *Homo sapiens* mais n'ont pas la conscience de soi, le sens de l'avenir ni la faculté de nouer des rapports avec autrui.»

Selon Singer, peuvent être des non-personnes les embryons, les fœtus, les nourrissons, les petits enfants, qui ne sont pas encore des personnes, mais également des adultes qui ont cessé d'être des personnes.

De manière arbitraire, Singer fixe un moment, environ un mois après la naissance, comme limite d'une période au cours de laquelle les êtres humains ne peuvent pas revendiquer une «valeur particulière». Il ajoute à sa liste les individus qui, à la suite d'un accident ou en raison de leur âge avancé, sont

dans le coma ou végètent dans un état de conscience extrêmement réduit, de même que les individus très gravement atteints, quel que soit leur âge, notamment les nourrissons dont le cas est désespéré.

Au lieu de critères d'exclusion comme la race, la religion, la classe sociale ou la nationalité, l'auteur fixe des caractéristiques d'ordre neurobiologique, clinique et des indices indirects. Au lieu des Noirs, des juifs, des esclaves ou des étrangers ce sont les «non-personnes» qui entrent en scène. Singer n'apporte aucune «preuve» de ce qu'il avance sous forme de procédures empiriques permettant de «mesurer» la présence des caractéristiques de la personne. Pourtant Singer, éminent représentant de la bio-

éthique anglo-saxonne, a inspiré plus d'un représentant allemand de la philosophie universitaire.

L'un d'entre eux est le philosophe du droit Norbert Hoerster, de Mayence, qui a repris des hypothèses fondamentales de Singer. En fonction de son *éthique des intérêts*, il n'accorde le droit à la vie qu'aux individus qui manifestent un «intérêt à survivre» et des «désirs portant sur l'avenir». Ce n'est en principe pas le cas avant le quatrième mois d'existence. Reinhard Merkel, éthicien de la médecine et philosophe du droit de Hambourg, professe les mêmes idées: «J'estime juste la conception de Singer pour qui les droits à la vie présupposent des intérêts de l'individu concerné.»

«Le bébé doit-il vivre?»

Après les *Questions d'éthique pratique*, Singer a publié, avec Helga Kuhse, senior research fellow du *Centre for Human Bioethics* de l'Université Monash (Australie), un ouvrage intitulé *Should the Baby Live? The Problem of Handicapped Infants* (Oxford University Press, 1985). Dans la préface à l'édition anglaise, Kuhse et Singer écrivent que les conclusions de l'ouvrage vont inquiéter certains lecteurs, les auteurs estimant que dans certaines circonstances, il est éthiquement justifié de mettre un terme à la vie de certains nouveaux-nés gravement handicapés.

A la suite de protestations massives de la population, et en particulier de personnes handicapées, l'invitation faite à Singer de parler lors d'un congrès tenu à l'Université de Marburg a été annulée. Une autre invitation, cette fois de la part de l'Institut de recherches systémiques de Heidelberg et de la Société internationale de thérapie systémique a également dû être annulée. En effet, le public et des associations avaient annoncé des manifestations. Pour justifier l'annulation, les organisateurs déclarèrent «qu'ils auraient été contraints, pour éviter toute discrimination, de faire transporter par la police les personnes en fauteuil roulant qui cherchaient à manifester leur opposition. On ne voulait infliger cette mesure ni aux personnes concernées ni à la police ni aux organisateurs.»

A une occasion toutefois, Singer a pu s'exprimer: En 2004, il a fait, sous haute protection, un exposé sur le sujet «Animals and Ethics» dans le cadre d'un cycle de conférences de la faculté de philosophie de l'Université Heinrich-Heine de Düsseldorf.

(Traduction *Horizons et débats*)

«Life science»: Les dangers des abus de la science

ds. *Life Science. Eine Chronologie von den Anfängen der Eugenik bis zur Humangenetik der Gegenwart* (Berlin, Lit Verlag, 2008) est un ouvrage de Richard Fuchs. L'auteur y montre que l'eugénisme ne commence ni ne finit avec Hitler. 250 ans se sont écoulés depuis Linné, Darwin, Mendel jusqu'aux manipulations génétiques, aux interventions sur le germen et au clonage, voie jalonnée d'événements marquants mais dont les dernières conséquences sont imprévisibles.

Parmi les événements marquants du XX^e siècle, l'auteur évoque entre autres:

- les premières lois raciales des Etats-Unis,
- le passage radical de la théorie à la pratique dans l'Allemagne nazie,
- le largage de la bombe atomique et l'utilisation d'armes à l'uranium, en liaison avec les recherches récentes dans le domaine de la radiogénétique et les mutations chez l'homme,
- l'utilisation de dioxines hautement toxiques sous forme d'Agent Orange au Vietnam,
- les programmes visant à ralentir la croissance démographique dans les pays riches en ressources, comme le mémorandum «Effets de la croissance démographique mondiale sur la sécurité des Etats-Unis et ses intérêts outremer» qui fut rédigé en 1974 par Henry Kissinger sous le gouvernement Nixon.



Avec l'accumulation rapide des événements des dernières décennies dans les domaines de la génétique moléculaire (décryptage de l'ADN, porteur de l'information génétique), de la génétique reproductive, du diagnostic prénatal et préimplantatoire, l'ancien eugénisme vit une renaissance sous un nouvel aspect et avec l'extension des moyens techniques se développe la tendance à «fabriquer des êtres humains».

Sous l'euphémisme de «génétique humaine», le «meilleur des mondes» (Aldous Huxley) devient de plus en plus une réalité terrifiante.

C'est dans ce contexte que Richard Fuchs nous adresse une mise en garde. Selon lui, il est indispensable de se pencher sur le passé pour interpréter les signes du temps et éviter la répétition d'événements indésirables. Nous ferions bien de prendre son avertissement au sérieux.

Life Science est un ouvrage de référence qui fournit, sous forme de chronique, des informations importantes à tous ceux qui, soucieux de l'avenir de l'humanité, s'intéressent à l'eugénisme à titre professionnel (médecins, théologiens, enseignants, journalistes, politiques) ou personnel.

* Richard Fuchs, né en 1937, est l'auteur d'ouvrages consacrés aux nouvelles technologies dans les domaines de l'alimentation, de la biomédecine, des greffes d'organes, du génie génétique et du néo-eugénisme. Il en aborde d'un œil critique les promesses, les risques et les aspects commerciaux.

Tendance terroriste

par Till Bastian et Karl Ludwig Rost

Dans une éthique cohérente de type utilitariste – et celle de *Peter Singer* a scandalisé justement parce que son auteur est cohérent et sincère – il n'y a plus rien qui ait une «valeur propre», c'est-à-dire qui mérite d'être protégé et conservé et ne risque pas d'être constamment utilisé en cas de nécessité en vue d'un «grand objectif final». Peter Singer rejette expressément le «caractère sacré de la vie». Certes, Singer a malheureusement tout à fait raison lorsqu'il constate que l'éthique chrétienne n'a pas toujours pris particulièrement au sérieux son commandement «Tu ne tueras point». Mais d'une part la justesse de cette remarque critique ne le dispense absolument pas d'apporter des preuves à l'appui de sa théorie et d'autre part l'éthique chrétienne n'est pas la seule éthique non utilitariste (à vrai dire la seule que Singer aborde, du moins brièvement, dans son livre). Selon d'autres éthiques, il convient de réfléchir constamment à la «proportionnalité des

moyens» et il existe des moyens auxquels il est fondamentalement interdit de recourir quelque noble que soit le but visé. L'utilitariste refuse cette conception: pour lui, tout, et cela par principe, est envisagé par rapport au but final hypostasié: choses, individus, intérêts, actions ...

On comprend aisément que la forme extrême d'une telle conception tend vers le terrorisme. Le contre-argument consiste à estimer qu'une société a un grand besoin de «tabous» moraux, c'est-à-dire de l'interdiction de certains «moyens», si elle ne veut pas courir le risque de s'ensauvager, car d'autres intérêts, par exemple, la philatélie, pourraient revendiquer une plus grande importance que le respect – fondé éthiquement – de la vie d'autrui. (A vrai dire, nous allons voir que Singer balaie très rapidement l'argument de l'engrenage.) Une telle «protection des minorités», un «jusqu'ici et pas plus loin» fondamental n'est pas seulement im-

manant à de nombreuses théories éthiques mais également inscrit dans notre *Loi fondamentale* (article 2-2),¹ même si la plupart du temps, dans le contexte constitutionnel, il est appliqué sans grande conviction. Mais cette application peu rigoureuse de normes éthiques – qu'il s'agisse de la pratique constitutionnelle de la République fédérale ou de celle, ambiguë, du cinquième commandement par de nombreux chrétiens – est-elle vraiment un argument? Devrions-nous abolir le code de la route parce qu'il y a de plus en plus de personnes qui traversent la rue au feu rouge, devrions-nous cesser de dire le droit parce qu'il se commet de plus en plus de crimes?

Certes, le «respect de la vie», adopté comme principe par *Albert Schweitzer* (que Singer combat vigoureusement et cite de manière erronée), peut être à bien des égards «gênant» (p. ex. pour la «production d'embryons à des fins de recherche» ou pour les expé-

riences de génie génétique, que l'on réussit toujours à justifier au nom d'un «intérêt supérieur») mais c'est justement pour cette raison, au vu des horreurs commises au cours de l'histoire de l'humanité, qu'il est *davantage* qu'un obstacle dépassé et gênant qui se dresse devant un système de considérations utilitaristes «raisonnables». A nos yeux, il constitue plutôt un fondement également pour une future société humaine basée sur une communauté juridique libérée de toute arrogance anthropocentrique, laquelle arrogance est critiquée à juste titre par Singer. •

Source: Till Bastian (Hrsg.) *Denken – Schreiben – Töten. Zur neuen «Euthanasie»-Diskussion und zur Philosophie Peter Singers*, Stuttgart, 1990, ISBN 3-8047-1112-X (pp. 66–67)

(Traduction *Horizons et débats*).

¹ Loi fondamentale de la RFA: «Chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique [...]» (n. d. trad.)

Fatal esprit du temps – il faut s'opposer à l'euthanasie

par Franz Christoph

Congrès de médecine, mai 1990. A une courte majorité, le Congrès des médecins allemands décide d'assouplir le secret médical «dans l'intérêt de la recherche scientifique».

En ce qui concerne la recherche sur des patients, il existe depuis assez longtemps des stratégies dans le cadre du besoin de résultats des médecins: Qu'on se reporte à l'organe de débats des nouveaux éthiciens, la revue *Ethik in der Medizin*. Le professeur berlinois *H. Helmchen*, de la clinique psychiatrique et de la polyclinique de l'*Université libre* de Berlin, et deux autres auteurs, prenant comme point de départ de leurs réflexions la peur courante de la maladie, y déplorent l'existence de problèmes concernant la recherche. «Les démences sont fréquentes à un âge avancé et les cas ne cessent d'augmenter. Ces maladies ont des répercussions sur les malades, leurs parents et la société. Or il n'existe pas encore de traitement efficace. D'où, pour les auteurs, l'existence d'un besoin impérieux de recherches sur la démence, en particulier sur des malades. Toutefois, le patient ne peut souvent pas donner son consentement éclairé parce que la maladie a souvent réduit, voire détruit sa capacité de consentement.» Les auteurs proposent comme solution, et dans l'intérêt

de la science, l'institution d'un «responsable de la recherche» sur le modèle de la «tutelle» ordinaire. A vrai dire, ils critiquent à juste titre la pratique de la tutelle pour se défendre à l'avance contre le reproche de manque de sérieux. «C'est-à-dire qu'en raison de son caractère discriminatoire et peut-être socialement nuisible, il faudrait mettre fin, si ce n'est pour toutes les tutelles, du moins pour les «tutelles de recherche» à la pratique actuelle consistant à informer d'autres autorités, comme le préfet de police ou l'inspection du travail, de la mise en place d'une tutelle. Maintenant déjà, on recommande, comme organe de décision des tribunaux de tutelle, les commissions d'éthique prônées par les nouveaux éthiciens. «Le tribunal des tutelles concerné aurait besoin, lors de la mise en place de ces «tutelles de recherche», d'expertises compétentes qu'ils pourraient, par exemple, solliciter des commissions d'éthique concernées.» Il semble évident pour les auteurs que les commissions d'éthique s'imposeront à longue échéance.

Pour ne pas compromettre le succès des «tutelles de recherche», on songe à effectuer des opérations de relations publiques prudentes et progressives. Voici quelques citations

montrant comment l'on compte faire admettre à l'opinion publique l'utilisation de malades et de handicapés (il s'agit ici de démence sénile) à des fins de recherche:

- «Les réformes dans ce domaine ne sont réalisables que si l'on peut persuader l'opinion de leur nécessité. Il faut par conséquent insister sur le fait qu'il est absolument nécessaire que des chercheurs intéressés par ce problème apportent dans le débat public des informations de spécialistes. Ils devraient expliquer de manière claire aussi bien l'importance du besoin de recherche que l'intérêt de cette recherche.»

- «La condition d'un débat public de qualité est naturellement que ces questions soient tout d'abord suffisamment approfondies par les spécialistes – médecins, personnel de soins, commissions d'éthique, étudiants en médecine, journalistes médicaux – afin que ces derniers puissent ensuite jouer efficacement leur rôle de médiateurs. Dans une seconde étape, il faudrait étendre la discussion aux juristes et aux politiques car ce sont eux qui peuvent se charger de la suite nécessaire aux plans législatif et juridique.»



Source: Franz Christoph, *Tödlicher Zeitgeist*, Verlag Kiepenheuer & Witsch, Köln, 1990, pp. 80 sqq

(Traduction *Horizons et débats*).

Cultiver l'amitié: un facteur décisif de prévention et de guérison

7^e Symposium sur la santé de St-Gall, 22–24 janvier 2010

par Lisette Bors

Du 22 au 24 janvier, le 7^e *Symposium sur la santé* de St-Gall a eu lieu dans les locaux de la foire de l'*Olma*. Toute personne intéressée a pu s'informer gratuitement pendant trois jours sur les nouveautés dans les domaines de la santé et de la prévention, du mouvement et du sport, de la nourriture et de la santé, que ce soit à la place de travail ou aux études.

Trente-six conférences spécifiques présentées en langage courant, plus de cent stands et quelque vingt centres de santé offraient – à côté d'activités précises, d'ateliers et d'une cuisine modèle – une représentation intéressante, variée et vivante des multiples efforts pour garder ou recouvrer la santé. Les visiteurs de tous âges pouvaient tester leur santé. A l'entrée, tous les visiteurs recevaient une carte sanitaire avec laquelle ils pouvaient entre autres se faire contrôler le cœur, la pression sanguine et la vue dans les centres sanitaires.

L'idée de transmettre les connaissances médicales d'une manière bien compréhensible à un large public et ainsi de contribuer à informer, à stimuler et à renforcer la propre santé de tout le monde, est une conception séduisante, proche de la vie, pleine de suspense, informative, qui éveille la joie, la créativité et la curiosité.

Le professeur *Jochen Lange* (médecin FMH spécialiste en chirurgie et médecin-chef de la chirurgie à l'hôpital cantonal de St-Gall)

a initié, il y a sept ans, le Symposium de la Santé de St-Gall pour donner à un large public l'occasion de s'informer de manière approfondie. Les 14 000 visiteurs de tous âges témoignent du succès de cette idée.

Les organisateurs du Symposium de la Santé sont la *Société des médecins du canton de St-Gall*, l'*Association des médecins de la ville de St-Gall*, l'organisation «Congress Events» de St-Gall, l'hôpital cantonal St-Gall, la *Société des dentistes suisses* et les centres *Spitex* d'aide et soins à domicile de la ville de St-Gall. Grâce à un large soutien, les organisateurs ont réussi à présenter des connaissances approfondies qui ont offert à tous les visiteurs des suggestions précieuses.

Les conférences, d'une durée de 20 minutes chacune, étaient réparties sur les trois jours et touchaient diverses thématiques. A la suite des interventions, les participants avaient l'occasion de poser des questions ou de s'exprimer.

Ainsi, le premier jour, au premier bloc, il était question des maladies qui touchent les quinquagénaires et dans le deuxième bloc il était question de la santé au poste de travail. Le sujet du «syndrome d'épuisement professionnel» (Burn-out) a retenu beaucoup d'attention, en tant que maladie largement répandue dans la population. Outre des informations fondamentales concernant ce symptôme, les

conférenciers ont souligné le devoir de prévoyance et d'assistance de l'employeur envers son employé, et d'autre part la responsabilité de l'employé lui-même. Le «burn-out» n'est pas classé en tant que maladie, mais en tant qu'un symptôme qui concerne exclusivement le lieu de travail. Ceux que cela concerne sont de bons collaborateurs dans tous les domaines professionnels. Si l'on ne traite pas ce syndrome d'épuisement professionnel, le risque de développer une dépression est relativement grand. A l'époque de la mondialisation qui connaît d'innombrables possibilités de communiquer, la qualité de la communication n'a jamais été aussi mauvaise. Cela nous fait réfléchir. Ainsi, l'attention accordée aux amis et la chaleur humaine sont des facteurs décisifs pour la prévention et la guérison.

La deuxième et troisième journée avaient comme thème «Santé/nourriture/sport». Le matin et l'après-midi, divers conférenciers ont présenté des exposés sur ces sujets. Il était entre autre question des sujets suivants: «Combien d'exercice faut-il à l'homme?», «Le vin et le cœur», «La thérapie chirurgicale moderne du cancer», «Le poids du corps sain», «La migraine», «Le risque d'infarctus», «Le taux élevé du cholestérol», «Les allergies», «Les problèmes de dos». Toutes ces interventions se distinguaient par une atmosphère positive et réaliste.

Lors de l'exposé d'une heure de *Reinhold Messner*, le public était spécialement nombreux. Il a donné un aperçu passionnant de sa propre vie, et il l'a illustré avec de splendides images de ses ascensions sur divers sommets de montagnes. Interrogé pourquoi il avait eu tant de succès, il a répondu qu'il s'était probablement plus souvent «relevé» après un échec que d'autres. Il a souligné combien c'est important pour l'homme de réfléchir de temps en temps au sens qu'il veut donner à sa vie et quel pourrait être son but. Si l'on ne fait pas cela, on court le risque, à l'ère de la mondialisation, d'être submergé et emporté.

La Conseillère d'Etat saint galloise *Heidi Hanselmann* a brièvement traité du thème «Bouger et faire des rencontres humaines est un atout». Elle a mis l'accent sur l'importance de l'exercice corporel pour la santé à tout âge, sur les rencontres précieuses que l'on peut faire en pratiquant un sport et sur le large éventail d'activités offert par le canton de St-Gall. De 3 à 93 ans on peut pratiquer plus de 200 sports.

On ne peut s'empêcher de féliciter les organisateurs du 7^e *Symposium sur la santé* de St-Gall et de se réjouir d'avance de la prochaine rencontre qui aura lieu l'année prochaine. Peut-être que d'autres cantons vont, eux aussi, s'inspirer de cette excellente idée de formation du peuple! •

Jeux violents: La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats estime qu'il y a lieu de légiférer

par Eva-Maria Föllmer-Müller

Le 16 février, la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a demandé l'interdiction des jeux électroniques violents. Selon le communiqué elle a approuvé deux motions de juin 2009. A l'unanimité, elle a proposé l'interdiction de la vente des jeux violents aux enfants et aux adolescents; en même temps elle a demandé l'interdiction pure et simple de tels jeux (résultat du vote: 9 voix contre 3).

La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats dit dans son communiqué: «La commission considère qu'il est nécessaire de protéger les enfants et les adolescents de toute représentation de la violence dans les médias. En approuvant ces deux motions, elle entend souligner que la question «des jeunes et de la violence» demeure un problème à prendre au sérieux. En principe, la commission estime donc qu'il y a lieu de légiférer...».

Le Conseil des Etats doit maintenant traiter les deux motions. Si celui-ci les approuve, le Conseil fédéral devra proposer un projet de loi.

De plus, la Commission des affaires juridiques s'est penchée sur une motion qui vise à alourdir la peine encourue en cas d'infraction liée à la pornographie infantile. La commission a proposé à l'unanimité de modifier ladite motion en mandat d'examen. Ensuite elle veut considérer un éventuel renforcement de la peine encourue en cas de pornographie infantile et «quelles autres mesures pourraient être prises spécialement en vue de renforcer la poursuite pénale en relation avec la pornographie infantile.»

Roland Näf, le vice-président du PS Berne, luttant depuis des années pour une interdiction de la représentation de la violence dans les médias et en particulier pour l'interdiction des jeux violents, croit que ces jeux seront interdits dans cinq ans.

Devant l'arrière-plan du nouveau cas allemand à Ludwighafen où un ancien élève a poignardé et tué un professeur de manière brutale, la décision de la Commission juridique fait du bien. Nous avons passé le prochain obstacle. De plus en plus de voix demandent d'imposer enfin une interdiction des jeux violents. A côté du *Kölner Aufruf*, il y a de plus en plus de voix de personnalités connues se prononçant également en faveur de cette interdiction.

Ainsi, en décembre dernier, *Christian Berg*, l'écrivain de livres pour enfants et met-

teur en scène de théâtre, a fait appel à l'interdiction des jeux violents. Depuis quelques années il remarque que les enfants et les adolescents acclament la violence aussi lors d'une visite au théâtre. «Pendant mes 23 années sur scène, je n'ai jamais vécu un abrutissement tel que celui qui prévaut depuis les derniers trois ans», dit Berg. Lors de ses lectures, il a en outre constaté: «Les enfants ne savent plus écouter.» L'auteur des livres pour enfants en a tiré des conséquences. Il veut lancer une initiative pour l'interdic-

tion des jeux violents et il veut servir d'intermédiaire dans le parrainage de livres pour enfants («Gebt den Kindern Bücher» [Donnez des livres aux enfants]). Sa discussion avec la mère d'une victime de Winnenden lui a donné l'impulsion de s'engager contre la violence entre enfants et pour une interdiction des jeux violents.

Bilan: Les jeux violents doivent être mis à l'agenda de la Communauté internationale et être bannis.

Communiqué de presse de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats

Jeux violents et pornographie infantile: la Commission estime qu'il y a lieu de légiférer

La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a approuvé sur le fond trois motions adoptées par le Conseil national, lesquelles visent à renforcer le droit pénal en matière de jeux électroniques violents et de pornographie infantile.

Jeux électroniques violents et pornographie infantile: la commission estime qu'il y a lieu de légiférer

La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats (CAJ-E) a procédé à l'examen de trois motions – (07.3870 Mo. CN [Hochreutener]. Interdiction des jeux électroniques violents; 09.3422 Mo. CN [Alleman]. Interdiction des jeux violents; 08.3609 Mo. CN [Fiala]. Alourdir la peine encourue en cas de pornographie infantile.) – que le Conseil national avait adoptées le 3 juin 2009, à la session extraordinaire concernant le renforcement du droit pénal et la criminalité.

La CAJ-E propose à son conseil d'adopter les deux motions relatives à l'interdiction des jeux électroniques violents. Alors

que la motion 07.3870 vise à empêcher les enfants et les adolescents d'avoir accès aux jeux d'ordinateur à contenu violent (résultat du vote: unanimité), la motion 09.3422 demande quant à elle l'interdiction pure et simple de tels jeux (résultat du vote: 9 voix contre 3). Pour sa part, la commission considère qu'il est nécessaire de protéger les enfants et les adolescents de toute représentation de la violence dans les médias. En approuvant ces deux motions, elle entend souligner que la question des jeunes et de la violence demeure un problème à prendre au sérieux. Si la commission estime donc qu'il y a lieu de légiférer, les modalités de la réglementation à adopter restent toutefois à préciser.

La troisième motion (08.3609) sur laquelle s'est penchée la CAJ-E vise à alourdir la peine encourue en cas d'infraction liée à la pornographie infantile. La commission propose à l'unanimité de modifier ladite motion en mandat d'examen. Ce faisant, elle souhaite indiquer, d'une part,

qu'elle est favorable à une analyse complète et comparative du cadre légal dans le code pénal par le Département fédéral de justice et police (cf. FF 2008 709) et, d'autre part, qu'elle veut considérer un éventuel renforcement de la peine encourue en cas de pornographie infantile dans un contexte global. La commission souhaite en outre que soient étudiées les autres mesures qui pourraient être prises spécialement en vue de renforcer la poursuite pénale en relation avec la pornographie infantile.

Par ailleurs, la CAJ-E a décidé d'ajourner, jusqu'à la décision du Conseil des Etats concernant les trois motions précitées, l'examen préalable de deux initiatives déposées par le canton de Saint-Gall (08.334 et 09.313), d'une initiative déposée par le canton de Berne (08.316) et d'une autre déposée par le canton du Tessin (09.314), toutes quatre portant sur des sujets similaires.

Source: www.parlament.ch/ff/mmm/2010/pages/mmm-rk-s-2010-02-16.aspx, communiqué du 16/2/10

Courrier des lecteurs Gaza et Israël

Souvenez-vous: Il y a plus d'un an, l'armée israélienne lançait son opération «Plomb durci». Cette agression contre la population de Gaza, ce massacre de civils innocents a fait près de 1400 morts, des milliers de blessés et provoqué des destructions immenses que l'Etat d'Israël interdit encore à l'heure actuelle de réparer, confinant la population dans cette prison à ciel ouvert qu'est la Bande de Gaza. Ce crime contre l'humanité ne peut prétendre à aucune justification, comme le démontre le rapport Goldstone.

On ne saurait laisser la chape du silence se refermer sur cette plaie atroce.

Puisqu'on parle d'Israël, pourquoi ne pas dire toute la vérité?

Les recherches de l'historien et ancien professeur à l'Université de Haïfa *Ilan Pappé*, exilé en Grande Bretagne, montrent clairement que dès le début, les sionistes ont choisi la guerre pour chasser les Palestiniens de Palestine. Il s'agit d'une colonie classique avec épuration ethnique.

L'Etat d'Israël, soutenu par une puissante diaspora, accrédité depuis soixante ans le mythe d'une nation menacée par ses voisins arabes et luttant héroïquement pour sa survie. Le professeur Pappé rétablit la vérité en démontrant que déjà avant, mais surtout durant la «guerre d'indépendance» de 1948, par des massacres et la terreur, les colons juifs ont chassé les populations palestiniennes des villes d'abord, puis de toute la plaine côtière et de Jérusalem Ouest. En 1967, l'armée israélienne a occupé la Cisjordanie et depuis lors aucun gouvernement israélien n'a jamais mis un sérieux frein à la spoliation et la colonisation des terres palestiniennes.

Actuellement, en raison de la mollesse de la communauté internationale, qui tolère presque sans broncher le mépris total par Israël du droit international, on se trouve dans une situation semblable à l'Afrique du Sud au plus fort du régime d'Apartheid.

Selon Pappé, il ne s'agit pas d'un conflit entre deux nations, mais d'un conflit entre une société de colons et une population in-

digène. Pour promouvoir la paix, il faut des processus de réconciliation, de recherche de vérité, un changement de langue et non pas des discussions de paix diplomatiques.

La paix n'est possible que si Israël met fin à l'occupation sans conditions et reconnaît le droit au retour des réfugiés. Car il s'agit bien d'un droit, et non d'une concession négociable. Bien entendu, son application pratique est problématique, mais sans reconnaissance de la nature de ce droit, la solution est impossible.

Un mot encore concernant l'antisémitisme. Les Juifs ont de tout temps été pour le moins tolérés en pays d'Islam, les musulmans les appelant d'ailleurs le peuple du livre. En revanche, l'Occident chrétien porte une lourde hérédité d'antisémitisme et de pratique de pogroms. Dès lors, c'est bien une attitude colonialiste qui fait payer notre dette de sang juif aux Arabes du Proche-Orient.

Lorsque je suis rentré de Jérusalem après mission pour le CICR et que j'ai dit – un peu comme une boutade – à mes amis qu'en 1945, en réparation de l'holocauste, les Alliés auraient très bien pu exiger des Allemands qu'ils libèrent la place pour accueillir six millions de Juifs, la réponse a été unanime: «Tu es fou, ce n'est pas la même chose!» Evidemment: déloger d'honorables Européens n'est pas comparable à faire la même chose (en l'occurrence sans justification!) avec des Arabes...

Pour le moment, la situation est probablement la pire que les Palestiniens aient connu. Mais peut-être les gouvernements occidentaux reviendront-ils peu à peu à de meilleurs sentiments et, à l'instar de ce qui s'est passé en Afrique du Sud, exerceront-ils les pressions nécessaires sur le gouvernement israélien pour débloquent la situation. A nous, citoyens épris de justice et de respect du droit, d'informer l'opinion publique et par là, d'agir sur nos dirigeants politiques.

Pierre A. Krenger, Pully (VD)

Ce sont les professeurs qui comptent!

Pour un retour à l'esprit pédagogique à l'école

par Michael Felten*

Ce livre a pour but de renforcer à trois niveaux l'importance des professeurs et par là-même le poids de l'adulte dans le domaine de l'éducation nationale. En outre, il s'oppose à cette tendance qui veut s'imposer et qui prône la dérégulation pédagogique.

- Le professeur est la personne qui doit diriger un groupe d'élèves de façon précise et favorable – pour atteindre ce but, il faut davantage que de belles feuilles pour les élèves et un chariot avec des ordinateurs portables.
- Le professeur est la personne qui organise le processus d'apprentissage de manière efficace et il est celui qui dirige ce processus. Des formes d'apprentissage ouvertes par contre ne sont efficaces que dans des situations très ciblées.
- Le professeur est la personne qui peut aider à surmonter les difficultés d'apprentissage, et cela ne fonctionne pas en réduisant les exigences, mais par un regard professionnel sur la situation psychique de l'élève dans le cadre d'une relation cordiale qui procure de l'appui émotionnel.

Ce livre met donc l'accent sur une tendance anti-antipédagogique, il veut surtout être un avertissement contre l'euphorie néfaste de l'apprentissage individuel et il a pour but d'éclaircir la relation nébuleuse entre le professeur et l'élève. L'école a besoin d'un renouveau vers l'esprit pédagogique – vers l'élan nécessaire pour diriger un groupe de même que vers l'empathie.

Au sein du débat sur l'éducation nationale, la volonté de renforcer l'esprit pédagogique est une contre-attaque optimiste sur les impasses structurelles et technocratiques dans ce domaine. Pourtant, cela ne va pas à l'encontre de l'éthique de performance

à l'école. Cette tendance peut avoir l'air d'un débordement après des années d'absence; mais en réalité, les enfants cherchent les défis. Il importe au contraire de porter le regard sur la valeur du professeur concernant l'apprentissage et la performance. Il faut qu'il dirige la classe avec conviction et en même temps de façon motivante; qu'il puisse augmenter les capacités de ses élèves de manière durable sans pour autant se perdre dans l'imbroglio méthodique; qu'il saisisse les difficultés d'apprentissage de ses élèves et qu'il puisse les aider à les surmonter. Une activité ultra-complexe, dont le sens est d'ailleurs déjà sous-entendu dans le terme vénérable de «maître d'école».

Ce sont les professeurs qui comptent! Cette formule n'implique aucunement que le professeur soit le seul responsable du succès ou de l'échec, elle souligne pourtant son importance et elle met en garde contre des espoirs omniprésents de solutions institutionnelles ou par des médias. Dans ce sens, ce livre ne veut pas réinventer la roue, il est plutôt l'assurance du fait que les roues doivent bien être rondes pour assurer un bon fonctionnement. Il se veut plaidoyer intense d'un praticien pour une réflexion sans fausse honte sur la pédagogie, pour un jugement conscient de sa valeur dans le domaine de la méthodique et pour un effort approfondi dans l'application de la pédagogie au sein de l'école.

Il n'est donc pas question de prendre position pour une pédagogie simple de discipline, mais au contraire d'adopter une formation empathique au point de vue relations humaines. Ce n'est pas un livre de recettes pour les préparations des leçons, mais au contraire une échelle permettant de mesurer ce qui est utile et ce qui ne l'est pas. Ce peut être un avertissement frappant pour les jeunes professeurs euphoriques; pour les routiniers, il peut être une confirmation qui fait du bien et,

* Extrait de: Michael Felten. *Auf die Lehrer kommt es an! Für eine Rückkehr der Pädagogik in die Schule*. Gütersloh 2010. ISBN 978-3-579-06882-4

«maestrani» et «Munz» – un mariage suisse avec des conséquences sucrées

Une visite au «pays du chocolat»

par Lisette Bors et Hedwig Schär

Le chocolat suisse est connu bien au delà des frontières. Depuis des années c'est un des fleurons de l'exportation et c'est mondialement un des meilleurs. Comme pour toutes les marques suisses riches en tradition, sa bonne renommée s'explique depuis plus de 100 ans par sa qualité excellente. En 1819 la production mécanisée a débuté en Suisse romande avec François-Louis Cailler. Aujourd'hui 18 usines de chocolat existent dans toute la Suisse. Parmi eux l'usine de maestrani qui se trouve à Flawil dans le canton de Saint-Gall. C'est la seule en Suisse alémanique qui offre aussi des visites guidées.

Vous avez certainement déjà reçu une petite barre de chocolat Munz ou Minor avec votre café. Ou bien, vous rappelez-vous les petites bananes Munz de votre enfance? Ces produits en chocolat très appréciés sont fabriqués à Flawil, chez maestrani dans une entreprise toute moderne.

L'histoire du chocolat en Europe a commencé en 1528, lorsque les premières fèves de cacao sont arrivées en Espagne depuis l'autre côté de l'Atlantique. Au fil du temps, depuis le produit de base, le cacao qui est bien amer, le chocolat comme nous le connaissons aujourd'hui a été développé. Au XIX^e siècle plusieurs lieux de production de chocolat ont été fondés, parmi eux Munz et maestrani.

Aquilino Maestrani, originaire du Tessin a ouvert son premier commerce de chocolat en 1852 à Lucerne. Déjà sept ans plus tard, il a déménagé à Saint-Gall. Grâce aux usines de tissage et de broderie, Saint-Gall s'est développée en une ville fortunée. Ainsi, bien des gens pouvaient se permettre d'acheter le produit de luxe qu'était le chocolat. Ici l'entreprise maestrani a pu se développer avec succès.

L'entreprise familiale de Munz de son côté, a été domiciliée à Flawil depuis 1874. Munz était spécialisé en gelées, «Prügeli» (petites barres de chocolat) et la banane au chocolat bien connue. Les premiers «Prügeli» ont été d'ailleurs fabriqués avec une machine à saucisses transformée. Les bananes, fourrées d'une pâte légère de bananes sucrée et enrobées de chocolat noir, avaient déjà été fabriquées depuis 70 ans, auparavant issues d'une solution provisoire lors de difficultés de livraison de fèves de cacao. Ainsi l'on pouvait produire une sucrerie avec moins de chocolat.

Les deux entreprises avaient déjà collaboré antérieurement et s'étaient entraînées – une manière typiquement suisse de la collaboration entre PME (petites et moyennes entreprises).

Lorsqu'en 1998 personne ne prit la succession chez Munz, il fallut régler l'affaire

«Ce sont les professeurs ...»
suite de la page 7

pour les victimes atteintes par le syndrome du burn-out, une réhabilitation qui aurait dû arriver depuis longtemps.

Intrinsèquement, c'est un avertissement sérieux quant à la formation des professeurs et à la politique de l'instruction publique. Il ne faut pas à tout prix «réinventer l'école» (Hartmut von Hentig), mais «penser correctement l'école» sur la base de données scientifiques – selon le professeur de lycée bavarois Hans Maier dans son livre «Tatort Gymnasium». Mais cela impliquerait aujourd'hui de stopper l'activisme réformateur de façade, d'augmenter de façon significative les effectifs humains des écoles, et d'élargir la qualification psychologique des professeurs.

Cela ouvrirait la voie à un véritable renouveau dans le domaine de l'instruction publique. Le quotidien du professeur ne serait en rien moins exigeant, mais au lieu d'être d'abord fatiguant, il serait avant tout stimulant.

C'est une question exigeant beaucoup d'argent, certes, mais c'est en même temps, une question de conscience – de véritable conscience.

(Traduction Horizons et débats)



Coulage du chocolat. (photo maestrani)

autrement. C'était l'occasion pour maestrani de reprendre l'entreprise. Comme il n'y avait pas assez de place à Saint-Gall pour une plus grande production, une entreprise moderne a été construite sur le terrain de l'ancienne usine Munz. Elle suffit aux exigences de production les plus modernes. On a aussi construit une galerie pour visiteurs longue de 80 mètres au dessus des halles de production. Ainsi les visiteurs peuvent suivre la production du chocolat avec des explications compétentes. Plusieurs machines proviennent de l'entreprise Bühler située à Uzwil, localité toute proche.



Un choix de l'assortiment de «maestrani»: chocolat bio noir (72% cacao), «lingots d'or», coccinelles porte-bonheur, bananes au chocolat, barres de chocolat Munz et petites barres de chocolat Minor. (photo mad)

Du chocolat noir pour le cœur

sg. Beaucoup de nouvelles études indiquent que le flavanole dans le chocolat noir (le chocolat clair contient moins de flavanoïdes) est favorable à la santé du cœur. Un article publié dans le journal médical renommé «Circulation» dit que chez les patients ayant subi une transplantation cardiaque, à partir d'une certaine quantité de chocolat noir, on constate une amélioration considérable de la vitesse de circulation du sang, de la coagulation du sang ainsi que de tout le système cardiovasculaire – et cela dans le délai de seulement deux heures. Les flavanoles sont des substances actives naturelles de plantes. Elles se trouvent dans le thé, le vin rouge, les fruits et les légumes. Les flavanoles ont, à part les effets cités, également un effet plus ou moins antioxydant, antibactérien et antiviral. Il y en a qui ont un effet semblable à des hormones.

Ainsi les effets salutaires et contre l'artériosclérose du vin rouge résultent d'un côté de la teneur en alcool de l'autre côté de la haute teneur en métabolites secondaires avec des effets antioxydants (des polyphénols avec le caractère de flavo-

noïde). En comparaison avec les raisins blancs, les raisins de vin rouge présentent une teneur plus élevée en flavanoïdes. La composition spéciale de flavanoïdes du raisin rouge est décisive pour l'effet inhibitif sur l'agglutination des plaquettes sanguines. Dans le chocolat, c'est la teneur en cacao qui détermine leur effet positif sur la santé. Significatifs du point de vue de la physiologie alimentaire semblent être les proanthocyanidines (des tannins condensés). Aux polyphénols du cacao on attribue les effets préventifs suivants: Effet protecteur pour le cœur (diminution de l'agglutination de plaquettes sanguines), effet diminutif de la pression sanguine (production améliorée des monoxydes d'azote vasodilatateurs), amélioration de la tolérance au sucre par l'augmentation de la sensibilité à l'insuline, ainsi que des effets anticarcinogènes. Le vin rouge et le chocolat sont donc des stimulants qui, consommés avec modération peuvent contribuer à la protection du cœur à cause de leurs effets antioxydants vasodilatateurs et leur effet sur la coagulation du sang.

La production de chocolat

La matière première la plus importante, c'est la fève de cacao qui pousse dans les tropiques. Le fruit a 20 cm de longueur et pousse directement sur le tronc, il contient environ 20 à 30 fèves. On les récolte 2 fois l'an. Comme les fruits ne tombent pas de l'arbre, il faut les cueillir. Puis les fèves sont écosées, cuites sous des feuilles de banane et ensuite séchées. A ce stade les fèves sont chargées sur des bateaux et transportées dans les pays de production.

Pour le chocolat bio, les fèves proviennent du Pérou. D'autres matières premières importantes sont la poudre de lait de lait suisse, le sucre de betteraves suisses, des noix de Turquie et d'Italie et des amandes de Californie et d'Espagne.

Les différentes fèves de cacao sont mélangées d'après un secret sévèrement gardé

et réduites en poudre avec des rouleaux de différentes grandeurs. Les autres ingrédients y sont ajoutés. Ensuite la masse est affinée d'après un processus développé par Rolf Lindt en 1879. On appelle ce processus le conchage. La masse de cacao est chauffée à 60° par malaxage pendant des heures et sans adjonction de chaleur, là aussi la durée

exacte est secrète. Avec ce processus on obtient la masse fondante de chocolat. C'est la base pour différentes sortes de chocolat. Pour une plaque de chocolat il faut environ 50 fèves de cacao.

maestrani produit 4000 tonnes de produits de chocolat par an, ce sont 200 wagons de chemin de fer! Les préférés sont les petites barres de chocolat enrobées de chocolat blanc ainsi que les petites barres Minor. En tout, 40% sont exportés dans 62 pays.

Des séminaires et des visites guidées

Dans la partie rénovée de l'ancienne usine Munz on a installé un centre pour visiteurs et séminaires dans lequel sont reçus des visiteurs du monde entier. De lundi à samedi après-midi, on offre à des entreprises, des classes d'école, des associations, des touristes etc. une visite guidée de l'entreprise, des cours de production de chocolat (inscription nécessaire).

Tous les mercredis après-midis à 14 heures a lieu une visite publique (à l'exception des vacances d'entreprise). Les hôtes sont reçus par une collaboratrice compétente parlant plusieurs langues qui les guide avec enthousiasme à travers le «pays du chocolat». Le parcours commence par cinq courts-métrages informatifs, conduit ensuite à travers un petit musée, aménagé avec amour, et sur la galerie des visiteurs pour finir dans le magasin de l'usine. Pendant une heure et demie les visiteurs peuvent goûter du chocolat à maintes reprises, quel plaisir!

On peut aussi s'inscrire pour différents cours: Des cours de coulée de chocolat en famille, pour couler des lapins de Pâques et des St Nicolas, des cœurs pour la fête des mères ou la création d'une plaque de chocolat individuelle. Pendant deux heures on apprend, grâce aux conseils compétents, à fabriquer ses propres produits en chocolat. (Information et inscription sous www.schoggi-land.ch ou tél. 071 228 38 88).

Une visite au pays du chocolat est une aventure spéciale et rappelle de façon impressionnante le produit de haute valeur qui se fabrique dans notre pays et qui ne trouve pas son pareil dans le monde entier. La Suisse produit 185 000 tonnes de chocolat par an. Environ 60% de ces produits sont exportés. Ce haut pourcentage d'exportation montre combien notre chocolat est apprécié. Bien que tant de chocolat soit exporté, en Suisse nous sommes les champions du monde à manger du chocolat. Chaque année nous mangeons 12 kg de chocolat par habitant! D'après de nouvelles études scientifiques manger du chocolat, surtout du chocolat noir d'une grande teneur en cacao, est bon pour la santé.

Il est remarquable qu'un petit pays comme la Suisse fabrique depuis longtemps un produit de renommée mondiale. C'est un exploit.



Aujourd'hui 18 usines de chocolat existent dans toute la Suisse. Lindt, Frey et Cailler sont trois exemples de chocolatiers qui produisent également du chocolat noir. Il est d'ailleurs attesté que les produits issus de l'industrie chocolatière suisse comptent parmi les meilleurs dans le monde. (photo gbh)